

Requete 1 - 17 Mars 2020 -

Je suis propriétaire du Manoir du Gravier à Aubigné-Racan.

L'implantation de panneaux photovoltaïques est prévue sur le site de l'ancienne déchetterie, située à côté de ma propriété.

Le terrain où seront implantés ces panneaux est vallonné, ils vont dominer le terrain plat du Manoir.

Ne pouvant m'opposer à ce projet situé en zone Nenr et afin de préserver la prestance du gîte, classé 4 étoiles, je sollicite des aménagements afin de masquer l'effet inesthétique de ces panneaux dans un cadre environnant verdoyant et champêtre.

Pour cela, je vous demande de créer :

- soit un talus avec une plantation d'arbres qui cacherait ces imposants modules,
- soit un merlon avec une plantation rampante qui couvrirait la terre.

La valeur du Manoir, en cas de vente, sera impactée ; il faut donc trouver la solution pour limiter le préjudice occasionné par ce projet.

Catherine Cabaret

